Image not found or type unknown

Création d'une sarl en co gérance

Par **boston2001**, le **16/03/2010** à **13:25**

Bonjour,

Nous sommes 3 associés et nous allons créer une SARL en CO gérance 1/3 chacun.
Dans les statuts on me demande de nommer le ou les gérants.
J'aimerai avoir votre avis, pour savoir si on peut tous les 3 être nommer gérant sans forcément devoir signer tous les 3 a chaque fois sur des contrats, des chèques et autres.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **fabienne034**, le **16/03/2010** à **15:05**

Bonjour,

c'est tout à fait possible à condition que les statuts le prévoit

pour tout savoir sur la sarl

http://www.fbls.net/SARLINFO.htm

pour avoir des statuts complets de sarl

http://www.fbls.net/constitutionsarl.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés